



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 janvier 2025
N°47

COMMUNIQUE DE PRESSE

Simplification : une priorité pour soutenir les entreprises et renforcer leur compétitivité

Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire, s'est rendue le **vendredi 17 janvier à Vannes puis à Muzillac dans le Morbihan (56)**.

Durant cette visite, **la ministre a pu rencontrer les acteurs du tissu économique local, entreprises, commerçants et artisans**. Elle s'est rendue notamment sur les chantiers de l'entreprise Vannetaise Multiplast, qui s'illustre dans la fabrication des coques de bateaux. Elle a également rendu visite aux Ateliers Jean-Baptiste Chapuis, ébénisterie et menuiserie d'art.

Ce déplacement au plus près des territoires a été l'occasion de rappeler l'ambition essentielle que porte la Ministre, à savoir **simplifier la vie des entreprises**. Pour faire de la France un pays plus **attractif** et **plus compétitif**, il est indispensable de rendre le cadre normatif plus clair, plus lisible et plus simple. Cela doit se faire en concertation avec les acteurs concernés et c'est pourquoi des « **Test PME** » seront bientôt mis en œuvre.

La ministre a annoncé des évolutions de la **commande publique**, applicables dès le 1^{er} janvier, qui **garantissent un meilleur accès des PME aux marchés publics** et permettent des **facilités de trésorerie**, notamment en **réduisant la retenue de garantie** exigée par l'acheteur public dans certains types de marchés.

D'autres évolutions ont également été annoncées concernant **un prochain allègement de certaines obligations déclaratives des entreprises qui concernent directement les PME**.

Contact presse :

Cabinet de Véronique Louwagie : 01 53 18 46 94 - presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr